



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

4^{ème} réunion de 2024

Séance du 5 décembre 2024

Délibération

PV n° 20

Objet : Point d'étape sur la démarche SSQVS

Date de convocation :
22 novembre 2024

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-quatre, 5 décembre à 18 heures,

le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'état-major du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

• **Membres de droit**

Membres présents : 2

Monsieur le Directeur de cabinet de M. le Préfet Charles NOÏN

Monsieur le Payeur départemental Gilles CLIPET

• **Membres ayant voix délibérative**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 14

*Mesdames Sylviane BETTINGER, Estelle BOMBERGER-RIVOT, Arlette MASSIN.
Messieurs Alain BALLAND, Bruno BAUDOUX, Philippe DALLEMAGNE, Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Patrick GROSJEAN, Jean-Michel HUPFER, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.*

Membres absents excusés non représentés : 8

Mesdames Angélique GUILLEMINOT, Sonia MEIRHAEGHE, Agnès MIGNOT, Elisabeth PHILIPPON.

Messieurs Guy BERNIER, Philippe BORDE, Jean-Marie CAMUT, Didier LEPRINCE.

- **Membres ayant voix consultative**

Membres titulaires présents : Col Rémy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental, Médecin de classe normale Maxime ROSETTI, Cne Nicolas RUINET, Adc Alain GENNERET, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Adc Cyrille RAPHAEL.

Membres représentants présents : Col Maxime KOCH, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, Ltn Thierry LANE, Sgt Emilie CHAMOIN, Mme Céline HEITZMANN.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

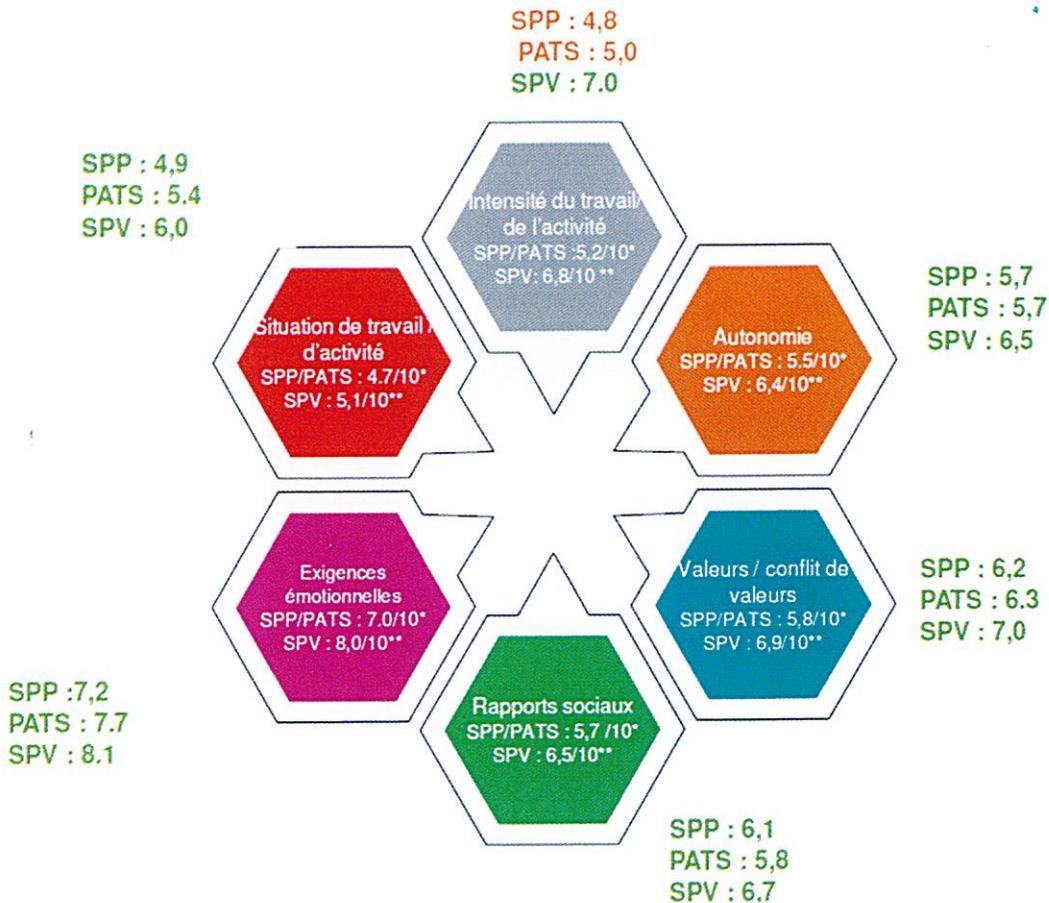
Vu le rapport de présentation ci-après ;

Le SDIS de l'Aube s'est engagé fin 2023 dans une démarche de diagnostic et de prévention des risques psychosociaux. Une enquête visant à recueillir le ressenti de chacun sur sa situation de travail a été déployée auprès de l'ensemble des agents en décembre 2023.

1017 personnes ont été destinataires de cette enquête. La mobilisation à l'enquête a été forte avec un taux de participation global de 63,3%, Le taux de retour pour les SPP/PATS est de 77,3%, ce qui est un niveau important au regard de la moyenne des taux de participation (à 61,7% pour les SDIS audités par Relyens). Le taux de retour pour les SPV également avec 60,5% (moyenne des taux de participation : 36,2%).

La satisfaction globale des SPP/PATS est de 5,9/10.La moitié des répondants attribuent une note de satisfaction globale égale ou supérieure à 6/10. Au cours des 12 derniers mois, le niveau de satisfaction est resté stable ou a augmenté pour 54,6%. Les répondants ont débuté leur journée avec un ressenti positif ou sans ressenti particulier pour 60,6%. La satisfaction globale des SPV est de 7,2/10. Plus des 2/3 des répondants attribuent une note de satisfaction globale égale ou supérieure à 7/10. Au cours des 12 derniers mois, le niveau de satisfaction est resté stable ou a augmenté pour 72,2%. Les répondants ont débuté leur journée avec un ressenti positif ou sans ressenti particulier pour 80,9%.

Selon les thèmes, les résultats globaux étaient les suivants :



Le diagnostic a été consolidé par le travail de groupes ambassadeurs, qui a permis de dégager 4 thématiques sur lesquelles ces groupes ont œuvré à l'identification d'actions pour répondre aux problématiques suivantes :

- Favoriser l'accueil, le suivi et l'intégration des nouveaux arrivants
- Quelles pratiques managériales développer au SDIS 10 en s'appuyant sur les besoins et attentes des encadrants de tous niveaux ?
- Comment mieux travailler ensemble toutes générations confondues ?
- Comment développer la cohésion autour des 6 dimensions qui la construisent (information, convivialité, participation, fédération, implication, identification) ?

A l'issue de ces travaux, 4 axes prioritaires de travail ont été proposés et validés en Comité de pilotage puis présentés en Comité technique :

- Accompagnement des managers : les chefs de centre, chefs de service et sous-officiers de garde sont au cœur de la chaîne hiérarchique. Maillons indispensables, il est nécessaire de mieux les préparer à leur missions managériales en leur donnant l'ensemble des outils leur permettant de faire face à leurs responsabilités et aux défis futurs. L'objectif est de créer une culture managériale et des pratiques harmonisées au sein du SDIS. Cela sera mis en œuvre dans le cadre de l'offre de formation du CNFPT.
- Se mobiliser face aux situations de harcèlement ou de violences sexistes ou sexuelles et de discrimination. Il s'agit de sensibiliser et responsabiliser chacun sur les comportements inacceptables qu'il est susceptible de rencontrer. Il est également nécessaire de définir et mettre en place un cadre permettant le recueil des signalements, l'accompagnement des victimes et le traitement disciplinaire ou/et pénal des auteurs. Cet axe fera l'objet d'une proposition d'accompagnement par Relyens.

- La formalisation d'un processus d'accueil, de suivi et d'intégration qui soit harmonisé sur le SDIS. Une attention particulière sera également portée à l'intégration des JSP. Cela fera l'objet de travaux internes à venir prochainement.
- L'identification d'indicateurs d'activité permettant d'objectiver les ressentis. Il s'agit de mettre en place des dispositifs de mesure et d'évaluation des actions conduites afin d'en actualiser les effets. Cet axe de progression concerne à la fois les actions à mener dans le cadre du plan d'actions SSQVS mais également l'ensemble des actions qui sont ou seront conduites au sein de l'établissement.

Les actions proposées par les groupes de travail et correspondant à ces thématiques seront intégrées lors des travaux à venir.

Dans le cadre de la démarche, Relyens continuera à nous accompagner pendant 5 jours pour intégrer les bonnes pratiques et suivre la mise en œuvre du plan d'actions. Cet accompagnement débutera au 2^{ème} trimestre 2025.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

PREND ACTE de ces informations.

Fait le **12 DEC. 2024**

Votes pour : 14

*Mesdames Sylviane BETTINGER, Estelle BOMBERGER-RIVOT, Arlette MASSIN.
Messieurs Alain BALLAND, Bruno BAUDOUX, Philippe DALLEMAGNE, Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Patrick GROSJEAN, Jean-Michel HUPFER, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.*

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY